

M. Chapais a fait l'éloge de Christophe Colomb, homme de génie, homme de foi et homme de caractère dans un discours tout étincelant de beautés littéraires et rempli de pensées les plus relevées.

M. le juge Routhier s'est vraiment surpassé. Il a prononcé un discours éloquent, élevé, plein de mouvement et d'image, de coloris et d'éclat, un discours animé à la fois du souffle oratoire et du souffle poétique. C'est peut-être l'œuvre la plus accomplie qu'il nous ait encore donnée. Ce discours ne dépasserait aucune tribune européenne.

N'oublions pas M. Dubois, le distingué violoncelliste belge, professeur au conservatoire royal de Gand. Il est doué d'un talent hors ligne et a relevé par son jeu correct et brillant cette belle et mémorable soirée.

Québec a donc fait sa partie avec distinction dans ce 400ème anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

\* \* Les ineptes injures lancées à la face du clergé à cause de la prévarication de l'un de ses membres n'ont pas eu le résultat désiré. Un grand nombre de catholiques mal disposés sont revenus à de meilleurs sentiments à la vue de ces excès, et ils manifestent hautement leur indignation contre l'insolence des insulteurs.

Parce qu'un prêtre s'est rendu coupable d'infamies sans nom, s'ensuit-il que le corps auquel il appartient soit gangrené. Parce que l'un des douze apôtres poussé par la cupidité et l'avarice, a trahi son maître, s'ensuit-il que les apôtres étaient tous indignes.

La solidarité humaine va-t-elle jusqu'à ce point de rendre un corps responsable de l'un de ses membres ?

C'est un fait connu, et les étrangers nous rendent ce témoignage, notre clergé est d'une moralité exemplaire. Il est vrai qu'il y a des brebis galeuses là comme ailleurs, mais aussi là comme ailleurs l'exception confirme la règle.

Parler mal du clergé constitue une noire ingratitude, car nous lui devons tout ce que nous sommes. Nous savons tous ce qu'il a fait pour le pays, pour l'éducation, pour les œuvres de charité et même pour la cause de la civilisation.

Nous savons tous aussi qu'aux jours des revers nationaux, le clergé a toujours été à la hauteur de sa mission pour les réparer et relever le courage du peuple. Nous savons tous qu'aux jours de la cession, alors que les nobles, les savants et les riches fuyaient

les rives du Saint-Laurent pour retourner dans la mère-patrie et abandonnaient la masse du peuple les paysans, les ouvriers, les ignorants, les pauvres le clergé s'est dévoué et a sauvé la nationalité. Nous savons qu'aux grandes époques de notre histoire, au temps des invasions et dans toutes les circonstances critiques le clergé s'est trouvé sur la brèche.

Ce que je sais encore et ce que ses détracteurs savent comme nous, c'est que, sans le clergé, nous ne serions plus français et catholiques, c'est que nous ne parlerions plus la langue par excellence, c'est que la France d'Amérique serait une chose du passé. La dernière lettre collective des évêques lue dernièrement dans toutes les églises, a fait comprendre à tous le mal immense que nos journaux, à peu d'exceptions près, ont fait depuis quelque temps, et sont en train de faire s'ils ne changent pas d'attitude ou ne sont pas mis en quarantaine. Il faut donc mettre en pratique la direction que donne cet admirable document, sinon notre peuple court à une ruine certaine.

\* \* L'œuvre de la Sainte Enfance, fondée par Mgr Forbin Janson, va célébrer, en 1893, son cinquantième anniversaire. Depuis son origine elle a recueilli 82 millions 600,000 francs et procuré le baptême à 12,000 enfants.

Son Eminence le Cardinal Taschereau.  
(Suite)

Le portrait que nous venons d'esquisser ne serait pas complet, si nous ne consacrons pas encore quelques pages aux œuvres pastorales de notre éminent prélat. Elles forment une collection considérable, et sont, en quelque sorte, l'histoire documentaire de vingt années d'épiscopat. Nous avons sous les yeux les deux forts volumes in-8 qui les contiennent, et l'on se ferait difficilement une idée de la variété et du nombre des sujets qui y sont traités.

Il en est plusieurs qui ne touchent qu'à la rubrique, aux règles disciplinaires et à l'administration des églises et des fabriques. Mais un grand nombre abordent des questions d'un intérêt beaucoup plus général, et pourraient être lues avec profit par les laïques aussi bien que par les prêtres.

Le zèle du pasteur ne s'exerce pas uniquement dans les œuvres de piété qu'il faut établir, organiser et maintenir, dans les institutions de charité et les maisons d'éducation qu'il convient de fonder et